

Chirurgiens-dentistes

Vos conditions privilégiées HSBC France

Gestion de votre compte professionnel

HSBC CONTRAT PRO

si vous exercez en structure indépendante.

Un forfait mensuel pour les services essentiels de votre compte professionnel :

- vos opérations de banque au quotidien
- votre carte bancaire Visa Business ou Visa Gold Business⁽¹⁾
- les frais de tenue de compte et commissions sur opérations enregistrés au débit de votre compte⁽²⁾
- un découvert autorisé personnalisé jusqu'à 7 500€⁽³⁾
- des services de banque à distance

▶▶ AVANTAGES HSBC France

- La cotisation au titre de HSBC Contrat Pro offerte la 1^{ère} année⁽⁴⁾
- Une réduction de 40%⁽⁴⁾ les années suivantes sur le montant de la cotisation de HSBC Contrat Pro

CONVENTION HSBC BUSINESS

si vous exercez en société.

Un package regroupant les services essentiels pour simplifier et optimiser votre gestion courante :

- les services de banque à distance
- votre Carte Business
- la forfaitisation des principaux frais et commissions
- une assurance perte ou vol des moyens de paiement

▶▶ AVANTAGES HSBC France

La cotisation au titre de la convention HSBC Business offerte la 1^{ère} année⁽⁴⁾

FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

Pour les cabinets exerçant sous forme de société d'exercice libéral (SEL) ou société civile professionnelle (SCP), jusqu'à 1 500 K€ de CA :

- commission de mouvement ramenée à 0,25 ‰
- exonération des frais de tenue de compte la 1^{ère} année

Domiciliation bancaire

SERVICE DE CHANGEMENT DE DOMICILIATION DE COMPTE

Simple et gratuit, HSBC Easy est un service de prise en charge des formalités administratives et des démarches liées au changement de domiciliation bancaire auprès de vos organismes préleveurs et créditeurs pour votre compte professionnel et/ou privé.

Optimisation de la gestion de vos encaissements

Vous souhaitez répondre à la demande de vos patients en leur permettant de vous régler par carte ?

Grâce à des solutions monétiques,

- vous offrez une souplesse à votre clientèle dans le mode de règlement,
- vous avez le choix parmi une sélection de terminaux de paiements, incluant l'option Sesam-Vitale,
- vous sécurisez et simplifiez vos encaissements,
- vous améliorez votre trésorerie.

▶▶ AVANTAGES HSBC France

Un taux privilégié de 0,35% sur les commissions d'encaissement par carte bancaire⁽¹⁾.



Partenaire de l'UJCD*

*Union des Jeunes Chirurgiens Dentistes.



Gestion de votre compte personnel

HSBC HEXAGONE

Une convention de services pour vos besoins personnels, notamment :

- une carte bancaire : Bleue Visa, Visa Premier, Gold Mastercard, Visa Infinite⁽¹⁾
- l'exonération des frais de banque au quotidien (frais de tenue de compte, frais sur virements...)
- une facilité de caisse personnalisée⁽⁵⁾ assortie d'une franchise d'agios
- des services de banque à distance (consultation, virements, alertes...)
- l'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement

▶ AVANTAGES HSBC France

- La cotisation au titre de la convention HSBC Hexagone, offerte la 1^{ère} année⁽⁴⁾
- Une réduction de 25% les années suivantes sur la cotisation HSBC Hexagone si vous détenez HSBC Contrat Pro
- Une réduction de 50% sur la cotisation au titre de la convention HSBC Hexagone pour les étudiants durant leurs études

CARTES HSBC

Le choix d'une carte bancaire (Bleue Visa, Visa Premier, Gold Mastercard) gratuite la 1^{ère} année, en l'absence de Convention à titre personnel

▶ AVANTAGES HSBC France

- La cotisation au titre de votre carte bancaire hors convention, offerte la 1^{ère} année⁽⁴⁾

Epargne

EPARGNE COLLECTIVE ET SALARIALE

Nous vous proposons des solutions adaptées dans le cadre de l'Epargne Entreprise afin de bénéficier de conditions fiscales et salariales avantageuses.

▶ AVANTAGES HSBC France

- 20% de réduction⁽⁶⁾ sur le forfait annuel de tenue de compte pour toute souscription de PEE-I et/ou de PERCO-I Elyséo avec un versement initial à l'ouverture du contrat, soit :
 - 100€ au lieu de 125€ pour la souscription d'un PEE-I
 - 148€ au lieu de 185€ pour la souscription d'un PEE-I et d'un PERCO-I

Financements

FINANCEMENT A TITRE PROFESSIONNEL

Prêt Equipement⁽⁷⁾

Simple et rapide à mettre en place le prêt équipement vous permet de réaliser les investissements utiles au développement de votre activité.

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier
- Une réponse de principe sous 3 jours maximum pour tout crédit d'équipement jusqu'à 50 000€⁽⁸⁾, sous 7 jours maximum au-delà de 50 000€⁽⁹⁾

CRÉDIT-BAIL⁽⁷⁾

Vous devez investir ou renouveler l'équipement de votre cabinet et recherchez pour cela un financement adapté ? HSBC vous propose des solutions simples et attractives pour financer sans apport : fauteuil, mobilier, radiographie. Le crédit-bail vous permet de préserver votre trésorerie, d'optimiser votre fiscalité et de bénéficier de conditions attractives.

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier

FINANCEMENT DE PASSAGE EN SEL⁽⁷⁾

Vous avez l'opportunité de vous associer avec un ou plusieurs confrères, d'intégrer un jeune associé et de préparer la transmission de votre activité en isolant votre patrimoine professionnel dans une structure juridique spécifique.

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier
- 0% de droits d'entrée sur les sommes provenant de la cession de votre activité⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾ réinvesties en contrat d'assurance-vie à partir de 50 000€ de versements et OPCVM HSBC dès le 1^{er} euro

FINANCEMENT ETUDIANTS

Prêt Etudiant⁽¹²⁾

Pour financer les frais de scolarité ou les dépenses occasionnées par la vie d'étudiant.

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier

FINANCEMENT A TITRE PERSONNEL

Prêt Personnel⁽¹²⁾

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier

FINANCEMENT D'UN PROJET IMMOBILIER

Acquisition de votre résidence principale ou secondaire, investissement locatif, travaux d'agrandissement ou de rénovation... Mettez en place le financement approprié avec l'aide de votre conseiller HSBC.

▶ AVANTAGES HSBC France

- Aucuns frais de dossier.
- Aucune pénalité de remboursement anticipé (sauf rachat par un autre établissement)

Proposition HSBC Premier⁽¹³⁾

POUR OFFRIR PLUS DE LATITUDE A VOS PROJETS

La proposition HSBC Premier répond à l'ensemble de vos besoins bancaires et patrimoniaux, quelle que soit la latitude sous laquelle vous vous trouvez.

En France comme à l'étranger, grâce à votre carte de reconnaissance HSBC Premier,

- vous bénéficiez d'une expertise en matière de gestion patrimoniale et financière,
- vous accédez à des conditions tarifaires préférentielles et d'avantages exclusifs,
- vous faites profiter vos proches de la proposition HSBC Premier,
- avec plus de 9.500 implantations, le Groupe HSBC est à vos côtés partout dans le monde.

Proposition HSBC Advance⁽¹⁴⁾

POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE AUJOURD'HUI ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS DE DEMAIN

Avec HSBC Advance,

- vous accédez facilement à votre banque : par téléphone, internet ou en agence,
- vous profitez d'avantages et de conseils pour protéger votre famille et construire votre avenir,
- vous bénéficiez de solutions exclusives pour votre épargne et vos placements,
- vous voyagez sereinement, avec des services uniques à l'international.

(1) Souscription uniquement en agence. (2) Exonération totale des frais de tenue de compte et de la commission annuelle d'actualisation administrative, et dans la limite de 20.000€ par mois ou 60.000€ par trimestre, selon la périodicité de vos arrêts, au-delà la commission de mouvement est due au tarif en vigueur. (3) Sous réserve d'acceptation de la banque après étude de votre dossier, soumis à des conditions d'obtention particulières. (4) Offre réservée aux Chirugiens-dentistes. HSBC France se réserve la possibilité de modifier, de suspendre ou d'interrompre l'offre sous réserve d'un préavis de deux mois, notifié par tous moyens. (5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Facilité de caisse utilisable 15 jours calendaires par mois maximum, consécutifs ou non. Exemple pour un découvert de 3000€ par jour pendant 15 jours : coût total de 19,50€ (comprenant la commission de plus fort découvert calculée au taux de 0,05%) avec taux d'intérêt égal au taux de base HSBC+7%, soit au 01/06/2011 un taux de 14,40%. TAEG annuel : 17,18% soit un taux de période de 0,0433% pour une période unitaire de 1 jour. (6) Dans la limite des dispositions prévues par le contrat qui vous sera remis, ainsi que les plaquettes de tarification en vigueur, lors d'un entretien à votre agence, et sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier pour la facilité de caisse. Vous bénéficiez d'un droit de rétractation que vous pourrez exercer sans pénalités et sans en indiquer le motif au moyen du bordereau de rétractation joint au contrat dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. (7) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. (8) Sauf EIRL et clients ayant moins de 6 mois d'ancienneté. Sous réserve d'acceptation de la banque, après étude de votre dossier, soumis à des conditions d'obtention particulières. (9) Dans la limite d'un plafond de 300 000€. Sauf EIRL et clients ayant moins de 6 mois d'ancienneté. Sous réserve d'acceptation de la banque, après étude de votre dossier, soumis à des conditions d'obtention particulières. (10) Hors éventuels droits acquis aux OPCVM. (11) Cette offre est également applicable aux contrats d'assurance-vie et de capitalisation HSBC pour tout investissement minimum de 50 000€. Elle est susceptible d'être interrompue à tout moment sans information préalable ou d'exclure certains supports d'investissements non éligibles. Les versements ou investissements issus de cession seront soumis à justificatifs. (12) Pour une demande de prêt personnel de 20 000€ sur 36 mois, vous remboursez 36 mensualités de 595,83€ (hors assurance facultative), pour un coût total du crédit de 1 569,88€, frais de dossier de 120€ inclus, soit un TAEG fixe de 5,118 % (taux débiteur fixe de 4,60 %). Montant total dû : 21 569,88€. Le coût mensuel de l'assurance facultative (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité temporaire de travail) s'ajoute au montant de la mensualité du crédit et varie en fonction de l'âge de l'assuré en fin de crédit. Si vous adhérez à l'assurance facultative (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité temporaire de travail) le coût mensuel de base de cette assurance est de 9,84€ (pour un emprunteur de 36 ans) et s'ajoute au montant de la mensualité du crédit. Conditions en vigueur au 01/02/2011. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.** (13) Pour bénéficier du statut HSBC Premier, il vous suffit dès lors que votre compte est ouvert, ou au cours des deux années suivantes, de domicilier chez HSBC France vos revenus professionnels, retraites, immobiliers... (d'un montant supérieur ou égal à 4 500€ par mois en moyenne au niveau individuel ou 6 000€ au niveau d'un ménage) ou de nous confier un montant d'avoirs supérieur ou égal à 75 000€ au niveau individuel ou du ménage : dépôts, titres, assurance-vie. Les services HSBC Premier peuvent également vous être offerts en raison de la qualité de la relation que nous entretenons. (14) Pour profiter de l'offre HSBC Advance, il vous faut détenir une Convention HSBC Hexagone ou une carte Visa Premier / Gold MasterCard et domicilier vos revenus (professionnels, retraites, immobiliers...) d'un montant supérieur ou égal à 2 500€ par mois à titre individuel (ou 3 500€ au niveau du ménage) chez HSBC France ou nous confier un montant total «Avoir + Crédits» supérieurs à 30 000€. Les services HSBC Advance peuvent également vous être offerts en raison de la qualité de la relation que nous entretenons.